

Francophonies d'Amérique



Chantal Bouchard, *Méchante langue : la légitimité linguistique du français parlé au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2011, 178 p.

Wim Remysen

Number 35, Spring 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1026418ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1026418ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Remysen, W. (2013). Review of [Chantal Bouchard, *Méchante langue : la légitimité linguistique du français parlé au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2011, 178 p.] *Francophonies d'Amérique*, (35), 182–187.
<https://doi.org/10.7202/1026418ar>

rapport Parent propose de scinder le cours monolithique de huit ans en un secondaire de cinq ans et un collégial de deux ou trois ans. Le Séminaire Saint-Joseph se trouve donc à la croisée des chemins en 1967 : devenir une institution secondaire ou collégiale. La décision fut prise en faveur du secondaire. La fin officielle du monopole clérical sur les études plonge l'institution dans une période de remise en question qui aurait pu mener le Séminaire à devenir une université. Soumise au régime pédagogique du ministère de l'Éducation, l'école secondaire fera l'expérience d'une association avec la Commission scolaire régionale avant de s'en dissocier en 1971 pour devenir une école privée. La stratégie de recrutement fondée sur la tradition et la distinction sociale subit une profonde transformation entraînée par la mixité, la laïcisation, la syndicalisation, la féminisation du personnel et la modernisation des savoirs. C'est donc à un spectaculaire processus de reconstruction identitaire que Jean Panneton nous convie, celui d'une évolution positive de l'histoire institutionnelle d'une école qui s'adapte aux changements tout en restant fidèle à sa mission éducative.

Laurent Poliquin
Université du Manitoba

Chantal Bouchard, *Méchante langue : la légitimité linguistique du français parlé au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2011, 178 p.

Les sociolinguistes et historiens de la langue qui s'intéressent à la question de la norme au Québec connaissent bien les travaux que Chantal Bouchard a consacrés au sujet depuis la fin des années 1980. Ses études, basées en grande partie sur l'analyse d'articles traitant de la langue parus dans la presse écrite, ont donné lieu, en 1998, à la publication d'un ouvrage de synthèse qui a fait date. Dans ce livre, intitulé *La langue et le nombril : histoire d'une obsession québécoise*, Bouchard faisait la démonstration que l'émergence et le développement de l'insécurité linguistique des francophones du Québec sont intimement liés à l'image négative qu'ils ont longtemps cultivée d'eux-mêmes.

Alimenté par la crainte de voir le français s'altérer sous l'effet de la cohabitation avec l'anglais, ce sentiment de culpabilité linguistique est apparu au *xix^e* siècle et il trouvera son point culminant au milieu du siècle suivant. Or les jugements sévères portés sur le français québécois dès le *xix^e* siècle tranchent avec les louanges qu'avaient prodiguées à son endroit

de nombreux voyageurs étrangers en visite au Canada, ces derniers ayant comparé favorablement, jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, la langue des Québécois à celle des Français. C'est à ce revirement aussi important que rapide¹ (environ 60 ans, si l'on considère que les premières critiques à l'endroit de la langue des Québécois apparaissent sporadiquement dès les années 1810) que Chantal Bouchard consacre sa nouvelle monographie *Méchante langue : la légitimité linguistique du français parlé au Québec*², publiée aux Presses de l'Université de Montréal en 2011. L'auteure y émet l'hypothèse que le revirement en question s'explique par l'effet conjugué de deux facteurs : le déclassement social des Québécois qui se fera sentir dès après la Conquête au milieu du XVIII^e siècle et, surtout, les changements qui affecteront le modèle normatif en France à partir de la Révolution française et qui entraîneront une rupture avec la norme d'Ancien Régime (XVII^e-XVIII^e siècles).

Cette hypothèse, qui est exposée dans le premier chapitre de l'ouvrage, où on trouve aussi des considérations d'ordre général sur la valeur sociolinguistique des langues et des variétés de langue, est examinée plus en profondeur dans les trois chapitres subséquents. D'abord, dans le chapitre deux, l'auteure revient sur les mécanismes sociaux qui ont mené, en France, à la perte de prestige de certains traits de langue vers la fin du XVIII^e siècle, changeant ainsi le visage de ce qui deviendra bientôt le français moderne (par opposition au français classique) ainsi que sur les circonstances qui ont accentué les suspicions des Français à l'endroit des usages régionaux. Ensuite, l'auteure se propose, dans les chapitres trois et quatre, d'en évaluer les conséquences sur l'usage de la langue et sur la réflexion en matière de norme au Québec. Ces chapitres montrent que les Québécois se rendent rapidement compte, au moment où ils reprennent contact avec la mère patrie au début du XIX^e siècle, que leur langue diffère à plusieurs égards de celle des Français. Mais en plus, et surtout, ils soulignent le fait que plusieurs membres de l'élite québécoise seront influencés par la volonté d'uniformisation linguistique de plus en plus présente en France ; pour reprendre les propos de l'auteure :

¹ Ce revirement n'est d'ailleurs pas passé inaperçu chez d'autres linguistes comme Jean-Denis Gendron, qui s'y est intéressé dans l'ouvrage qu'il a consacré à l'histoire de la prononciation au Québec (Gendron, 2007).

² Dans cet ouvrage, les appellations *Québec* et *québécois* (qui sont aussi celles dont je me servirai dans ce compte rendu) alternent avec *Canada français* et *canadien-français*.

Les locuteurs français du Canada [...] seront vite gagnés par ce soupçon [par rapport à tout ce qui n'est pas conforme au modèle imposé] et les variantes de leur langue par rapport au modèle imposé et diffusé dans leur mère-patrie [*sic*], quelle que soit leur origine, ne tarderont pas à faire figure de « fautes » (p. 76).

L'auteure en veut pour preuve la toute première querelle entourant la norme du français québécois qui a eu lieu à la suite de la publication, en 1841, du *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française*. Le débat, qui se fera à travers une série de lettres publiées dans *La Gazette de Québec* en 1842 (et éditées, en 1912, par Narcisse-Eutrope Dionne), opposera l'abbé Thomas Maguire, auteur du *Manuel*, et l'abbé Jérôme Demers, son principal détracteur. D'autres articles, publiés par Ronald Macdonald (rédacteur en chef de *La Gazette de Québec*), Étienne Parent (rédacteur du *Canadien*) et Michel Bibaud (journaliste et historien), viendront aussi alimenter la polémique.

L'interprétation que Chantal Bouchard propose de ce débat constitue certainement la partie la plus originale de l'ouvrage. L'auteure y passe en revue les différentes opinions que les intervenants au débat ont exprimées à l'endroit de toute une série de « traits linguistiques faisant l'objet de controverse » (p. 97), comme certaines variantes de prononciation (les réalisations de la diphtongue *oi* et la prononciation des consonnes *t*, *l* et *r* en finale de mot, entre autres), quelques traits grammaticaux (comme *en/au Canada*, *la fille à/de madame*) ou des faits lexicaux (*boucaner*, *atoca*, *gabelle* et *collecteur*, par exemple). Bouchard conclut, à la lumière de ces commentaires, que les principaux acteurs partagent essentiellement la même conception de la langue, celle assimilant le bon français à celui qui est parlé par les Parisiens instruits :

En définitive, la polémique s'explique essentiellement par la difficulté qu'il y avait, à distance, pour les uns et les autres de déterminer ce qui appartenait vraiment à la norme parisienne contemporaine. La chose est particulièrement évidente en ce qui concerne la prononciation, puisque les ouvrages de référence se contredisaient sur certains points [...]. Joseph [*sic*] Demers, au fond, n'était intervenu que parce qu'il estimait que l'ouvrage de Maguire était farci d'erreurs, mais il était sincèrement persuadé que tout ce qui s'éloignait de la norme parisienne contemporaine devait être corrigé (p. 156).

Sans l'affirmer explicitement, l'auteure prend ainsi quelque distance par rapport à la lecture que l'on fait généralement de cette querelle, où l'on a l'habitude de voir les premières manifestations de deux visions différentes de la norme du français au Québec (à titre d'exemple, voir Lapierre, 1981 ; Poirier, 2000) ; j'y reviendrai.

Mis à part quelques erreurs factuelles – par exemple, il est souvent question de « Joseph » (au lieu de Jérôme) Demers dans le chapitre quatre et contrairement à ce qui est affirmé à la page 90, la dernière lettre de Demers ne date pas de mai 1842, mais plutôt du mois d'août de la même année –, l'ouvrage de Chantal Bouchard a plusieurs mérites. Écrit dans un style agréable et agrémenté de nombreuses citations, ce livre a été publié, à raison, dans la collection « Nouvelles études québécoises » dont un des objectifs est la « relecture de classiques ». C'est en effet ce que fait l'auteure lorsqu'elle invite son lecteur à revisiter des textes qui ont jeté les bases du discours normatif au Québec et qui constituent, à cet égard, les premiers témoignages de la conscience linguistique émergente des Québécois. À ce sujet, *Méchante langue* souligne deux aspects importants (et qu'on n'a pas toujours suffisamment soulignés) qui permettent de comprendre pourquoi le français québécois sera dévalorisé dès le xix^e siècle après avoir été louangé au siècle précédent. *Primo*, le revirement ne s'explique pas seulement par des changements dans le système linguistique lui-même, mais aussi par des changements dans « le rapport que la société française entretient avec ce qui est devenu la langue nationale » (p. 75), de plus en plus réduite à un modèle normatif extrêmement rigide qui exclut toute variation. *Secundo*, les principaux acteurs de la première querelle sur la norme ne sont pas seulement mus par le désir de faire valoir telle ou telle conception du bon usage : les divergences d'opinions que la querelle permet de découvrir s'expliquent aussi par la difficulté de bien cerner, au Québec, le modèle valorisé en France même et par les contradictions et incohérences qui existent entre les dictionnaires.

Pour ce qui est du dernier point, on peut regretter que l'auteure réduise la querelle à un simple débat mené à coups de dictionnaire et mettant en scène des divergences d'opinions somme toute superficielles. Si l'auteure a certainement raison de se garder de voir une forme de « nationalisme linguistique » dans les positions exprimées par les détracteurs du *Manuel*, il me semble toutefois exagéré de prétendre que les principaux acteurs partagent la même vision de la langue. Certains de leurs commentaires montrent bien, comme semble le reconnaître l'auteure elle-même dans la conclusion de son ouvrage, qu'ils entrevoient la possibilité d'une distanciation, aussi minime soit-elle, par rapport à la norme et à l'usage hexagonaux, notamment sur le plan du lexique ; c'est, entre autres, le cas lorsque Jérôme Demers affirme la légitimité des expressions *ébarouir* et *ébaroui* du seul fait qu'« elles sont généralement reçues dans [notre] pays »

(cité dans Dionne, 1912 : 124)³ ou qu'Étienne Parent plaide en faveur de *collecteur*, ne voyant pas pourquoi « nous serions en Canada [*sic*] obligés de recourir à une périphrase, lorsque nous avons trouvé un mot qui exprime si bien la chose » (Dionne, 1912 : 226). Ces exemples montrent que Demers et Parent ne sont pas fermés à l'idée que leurs compatriotes puissent introduire en français des mots ou des tournures qui leur sont propres, mais qui sont dans le respect du bon usage⁴. À mon avis, leurs critiques font plutôt voir que dès son apparition, le courant puriste ne faisait pas l'unanimité et qu'il était accueilli avec réserve dans certains milieux. Vers la fin du siècle, les reproches faits à l'endroit des puristes jugés trop rigides⁵ se feront de plus en plus nombreux, ce qui donnera lieu, ultimement, aux premières publications plus descriptives consacrées au français québécois ; les désaccords entre Maguire et les autres font ainsi ressortir les premières lignes de fracture qu'on retrouvera plus tard dans le débat sur la norme du français au Québec.

Tout bien considéré, et malgré ces quelques réserves, *Méchante langue* est un ouvrage qui mérite d'être lu et qui saura intéresser un public varié. Il a en plus le mérite de nous inviter à regarder d'un œil critique un moment qui a fait date dans l'histoire du discours normatif au Québec et de nous rappeler que ce genre d'événement demande parfois une lecture plus nuancée que celle que l'on serait tenté d'en faire de prime abord.

Bibliographie

BOUCHARD, Chantal (1998). *La langue et le nombril : histoire d'une obsession québécoise*, Montréal, Éditions Fides.

³ Cet argument provoquera d'ailleurs le commentaire suivant de la part de Maguire : « ce qui étonnera sans doute, c'est que l'auteur des *Remarques* [Demers] prétend que ces expressions sont *très correctes*, parce qu'elles *sont généralement reçues dans [ce] pays* » (Dionne, 1912 : 158 ; italiques de l'auteur).

⁴ Que ces hommes ressentent, par ailleurs, le besoin de recourir à l'occasion aux dictionnaires faits en France pour légitimer leurs prises de position n'enlève rien à leur désir de juger le français de leurs compatriotes à sa juste valeur : il s'agit d'une démarche argumentative que l'on trouvera plus tard sous la plume de nombreux chroniqueurs de langage qui témoignent d'une ouverture à l'endroit de certains québécismes (voir Remysen, 2009).

⁵ C'est aussi l'avis que partage Dionne, qui écrit que Maguire « exagérait sa thèse » lorsqu'il a voulu faire « table rase » de certains mots « que l'usage a consacrés parmi nous » (Dionne, 1912 : 9-10).

- DIONNE, Narcisse-Eutrope (1912). *Une dispute grammaticale en 1842 : le G.-V. Demers vs le G.-V. Maguire, précédée de leur biographie*, Québec, Laflamme & Proulx.
- GENDRON, Jean-Denis (2007). *D'où vient l'accent des Québécois? Et celui des Parisiens? Essai sur l'origine des accents : contribution à l'histoire de la prononciation du français moderne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- LAPIERRE, André (1981). « Le manuel de l'abbé Thomas Maguire et la langue québécoise au XIX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 35, n° 3 (décembre), p. 337-354.
- POIRIER, Claude (2000). « Une langue qui se définit dans l'adversité », dans Michel Plourde (dir.), *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, Montréal, Éditions Fides; Québec, Les Publications du Québec, p. 111-122.
- REMYSEN, Wim (2009). *Description et évaluation de l'usage canadien dans les chroniques de langage : contribution à l'étude de l'imaginaire linguistique des chroniqueurs canadiens-français*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval.

Wim Remysen
Université de Sherbrooke
Centre d'analyse et de traitement informatique
du français québécois (CATIFQ)